

Société  
de S<sup>t</sup>. Vincent de Paul.  
Conférences de Paris.

Procès-Verbal  
de l'Assemblée générale du 19 Juillet 1845.

La séance s'ouvre à 8 heures 1/4 du soir, sous la Présidence de M<sup>r</sup>. l'Archevêque de Chalcédoine, M. l'abbé Buquet, Vicaire-général du Diocèse, M. l'abbé Martin de Noirlieu, Chanoine, Curé de S<sup>t</sup>. Jacques, plusieurs autres Ecclésiastiques et S. E. l'ambassadeur de Sardaigne honorent l'assemblée de leur présence.

Après la prière et la lecture d'usage, le secrétaire-général lit le procès-verbal de la dernière séance, puis l'un des vice-secrétaires du Conseil de Paris fait l'appel des membres nouvellement reçus dont le nombre est de 179.

M. le Président-général prend ensuite la parole. L'analyse qui suit fait suffisamment connaître les divers objets qu'il a traités dans cette allocution familière.

Au sein des familles nombreuses et dont tous les membres sont unis par un attachement réciproque et sincère, si une fête longtemps attendue vient enfin rassembler la parenté et la réjouir, il y a pour tous un vif besoin de se mettre en rapport les uns avec les autres. Delà ces conversations interminables entre les frères et les sœurs, entre les pères et les enfants, entre les oncles et les neveux, entre les ayeux et les petite-fils. Delà ces charmantes causeries où les questions se succèdent, sans attendre toujours les réponses. Nous aussi, Messieurs, nous composons une véritable famille. Pourquoi faut-il que notre nombre qui, sous d'autres rapports, nous rend si heureux et je dirais presque si fier, ne nous permette par ce genre de délassement et de jouissance? Des

conversations générales et particulières peuvent s'établir dans un salon. Dans un amphithéâtre tel que l'est celui-ci, nous laisser aller à un tel passe-temps, ce serait condamner nos oreilles à un bruit épouvantable, à une assourdissante confusion de voix. Il est pourtant bien dur pour des frères qui s'aiment, d'être atteints à un silence profond, et cela précisément le jour même de leur fête la plus solennelle de l'année. Que faire ? Il faut bien que l'un de nous parle ici à tous et pour tous. C'est ce que je vais essayer de faire, quoique vous devez perdre au change. Quelques mots rapides seront dits sur chacun des objets qui peuvent avoir pour vous de l'intérêt. Cette causerie générale, si vous me permettez cette expression (car à Dieu ne plaise que j'aie l'intention de vous adresser rien qui ressemble à un discours proprement dit), commencera par quelques mots sur S. Vincent de Paul. Elle s'étendra à nos œuvres, à nos progrès, et finira par quelques avis et encouragements que je crois utiles de vous adresser.

I. Sur le culte de S. Vincent. — Il est difficile d'ajouter quelque chose au culte d'un saint qui est en possession de la vénération universelle, de cet admirable serviteur de Dieu, de qui un orateur célèbre a si heureusement dit qu'il y avait en lui assez d'étoffe pour faire plusieurs saints et plusieurs grands hommes. Cependant le Conseil-général de la société s'est efforcé de mériter de plus en plus la protection du Patron de l'Œuvre, 1.° en ne cessant de méditer la vie et les exemples de S. Vincent de Paul; 2.° en cherchant dans les cas difficiles qui se présentent, une solution inspirée par quelques paroles ou par quelques exemples de S. Vincent de Paul; 3.° en faisant imprimer dans le manuel qui est sous presse, l'Office de S. Vincent de Paul. — Le Conseil de Paris a fait faire une belle copie du portrait du Saint, d'après une gravure très ancienne et bien authentique. Des reliques de S. Vincent de Paul qui lui ont été offertes par une fille de la Charité, ont été accueillies avec un religieux respect et une profonde reconnaissance. Il attend, non sans impatience, une relique d'une autre espèce, qui lui a été promise par M. le Supérieur-général des Sarrasins, c'est-à-dire une lettre entièrement écrite de la main de

notre Patron. — Les pieux et nobles traits de S. Vincent de Paul ont été adoptés pour être le type habituel de notre société. — Des médailles dignes enfin de représenter la face vénérable de cet insigne bienfaiteur des pauvres, ont été gravées pour servir de récompense à Paris, en province, aux enfants du patronage (1).

II. Copie de la société. — L'esprit de la société continue d'être satisfaisant partout, et c'est une immense grâce de Dieu, quand on songe à l'extrême diversité et mobilité des éléments dont la société se compose. Pour maintenir l'esprit de la société, le Conseil-général a, dans le manuel qui se prépare, fait réimprimer le règlement avec des notes destinées à constater les usages que le laps de temps a introduits parmi nous. Ces usages qui tous sont utiles et pieux, étant ainsi fixés par écrit, s'étendront aux lieux où ils sont encore inconnus, et s'affermiront de plus en plus dans les Conférences où ils ont pris naissance.

III. Progrès de la société. — Ils sont très-considérables. Depuis le 1.° Janvier 1845, jusqu'à ce jour, 29 nouvelles Conférences ont été agréées, savoir: six à Paris, et une à Londres, une à Carcassonne et deux à Marseille, sur des paroisses qui n'en possédaient pas encore. Les autres villes de France et de l'Étranger où nous comptons des frères tout récemment acquis à notre grande famille, sont celles dont les noms suivent: — Villeneuve-sur-Lot, — Bergerac, — S. Sever, — Bayonne, — Moissac, — Liverpool, — Oloron, — Avallon, — Falaise, — Manchester, — Saumur, — Taray-le-Monial, — Dublin, — enfin Bruxelles, qui compte déjà six Conférences.

IV. Œuvres principales de la société. — La visite des pauvres à domicile se pratique à Paris avec régularité, dans toutes les Conférences, sans exception. Elle paraissait être faite

(1) Ces médailles se trouvent chez M. Roquelay, graveur, quai des Orfèvres, n.° 36.

avec moins d'assiduité dans certaines villes de province. Delà la Circulaire du 2. Juillet courant, où votre Prévôt s'est efforcé d'inculquer les vérités qui suivent: 1°. La visite des pauvres ne peut être suppléée par rien et elle peut suppléer à toutes les autres œuvres. 2°. Elle est merveilleusement appropriée à l'esprit de la société de St. Vincent de Paul. 3°. Partout où elle se pratique, les Conférences ont de l'intérêt. Les Conférences ne causent qu'ennui et que longueur là où la visite n'est pas pratiquée.

Le Patronage des écoliers et des apprentis continue de se faire avec assiduité. à Paris, le patronage des apprentis s'exerce dans trois maisons. Des Commissions administratives dirigent ces maisons, et les diverses Conférences ont été groupées autour de chacun de ces centres. A aucune époque, le patronage des apprentis n'a donné de plus belles espérances. Dans les provinces, cette œuvre excite à un haut degré le zèle et l'intérêt de nos Conférences.

V. Conseil. — Visite des pauvres. — Pour la bien faire, il faut s'asseoir chez eux. Quelqu'un d'un esprit très-élevé, voulant louer un homme d'une vertu éminente et très-charitable, disait de lui, qu'il s'asseyait chez les pauvres. Ce mot est très-profond. S'asseoir chez les pauvres, c'est s'asseoir à sa famille et vouloir s'instruire à fond de tout ce qui la concerne. C'est donner un temps notable à cet acte de charité. Les bons de pain et de viande distribués, c'est l'aumône de la main. La visite prolongée, la visite assise, c'est l'aumône du cœur. C'est celle à laquelle les pauvres sont particulièrement sensibles. C'est en s'asseyant auprès des pauvres, en ne retirant pas notre main, lorsque la leur s'approche de la nôtre, en ne dédaignant pas de donner une caresse à un enfant malgré sa crasse, ses cheveux en désordre et ses haillons, qu'on obtient des pauvres les sacrifices de respect humain, les plus importants pour le salut et les plus méritoires devant Dieu. — Il y a deux sortes de visites, la visite de corridor et de pallier et la visite assise. — Un de nos Conférenciers monte avec effort à un cinquième étage: dès la première marche,

60  
toute ses sens sont péniblement affectés. Les murailles sont sales et dégoûtantes. Il a si peur de salir ses mains, qu'il ne sait où les poser, pour assurer ses pas sur un escalier obscur, étroit et presque perpendiculaire. Il arrive enfin à grand peine et entrouvre la porte de la pauvre famille qu'il veut secourir. Mais il sort de cette porte un air vicié. Son cœur se soulève, il recule au lieu d'entrer. Il se tient dans le corridor, tire les bons de pain dont il est porteur, les jette plutôt qu'il ne les donne et se retire rapidement. Le pauvre a été secouru, mais il n'a pas été consolé. C'est ce que j'appelle la visite de corridor et de pallier. — Un autre de nos Conférenciers, moins novice, surmonte les répugnances de la nature. Il entre hardiment dans cette mansarde, respire sans contraction de visage l'air tel quel qui s'y trouve, salue amicalement l'humble habitant de ce triste séjour, prend place auprès du poêle, converse avec la famille, l'encourage souvent, la gronde parfois, mais toujours avec affection, s'inquiète de cette vitre cassée qu'un papier collé remplace mal, en veut même savoir ce que ce pot, qui a tant de peine à bouillir, prépare pour le dîner. . . . . La visite est heureuse: il a senti que quelqu'un l'a aimé. Le visiteur a non seulement secouru, mais il a encore consolé et instruit. En l'écoutant, le pauvre a compris que Dieu l'aimait aussi, lui misérable et manquant de tout, puisque Dieu lui avait envoyé un si doux protecteur et un si bon ami. Voilà ce que j'appelle la visite assise. Mais pour la faire avec succès, cette visite assise, il faut que Jésus-Christ lui-même en ait enseigné le secret dans le sacrement de son amour. C'est ici le chef-d'œuvre de la qualité Catholique. Apprenez à l'école de Jésus-Christ à être doux et humble de cœur, et ni le courage, ni les bonnes paroles ni le bon accent pour les dire ne vous manqueront jamais.

VI. Accueil des jeunes gens arrivant des provinces pour faire leurs études à Paris. — Il est de la dernière importance de se mettre de suite en relation avec eux, parce qu'il y a mille dangers dans le retard. S'ils sont admis dans

les Conférences, l'on peut regarder leur assiduité plus ou moins grande aux Assemblées, comme étant le thermomètre à peu près assuré de leur conduite, de leurs mœurs et même de leurs études. Quand un étudiant éloigné de l'époque des examens et libre de son temps, n'assiste plus à la Conférence, gardez-vous en général de croire qu'il s'occupe de ses livres. Celle n'est pas son habitude. Celui qui se dégoûte de la charité, se dégoûte par cela même de toutes les vertus, y compris l'amour du travail, et c'est alors que naît en lui un commencement d'appétit de tous les vices. C'est l'expérience de tous les jours qui nous apprend cette douloureuse vérité. Sans doute un jeune homme peut mener la conduite la plus régulière, la plus pieuse et faire le meilleur emploi de ses journées, sans faire partie des Conférences. Mais je maintiens qu'un étudiant qui, après avoir fréquenté nos réunions, abandonne peu à peu les œuvres de charité et de religion qui s'y pratiquent, est en général dans une situation fort dangereuse, car l'ennui de ce qui est bien, est un commencement d'amour pour ce qui est mal. C'est alors que l'ami qui a présenté l'étudiant et que le Président de la Conférence dans laquelle celui-ci est entré, doivent courir de concert après la brebis qui s'égaré. Ce conseil ne devrait sauver qu'une seule âme parmi tous les jeunes gens qui accroîtront, dans l'automne prochain, la population du quartier latin, que je me féliciterais toute ma vie de vous l'avoir donné.

Après cette allocution, Monsieur le Président donne la parole à M. Linard, pour présenter un rapport, sur les nouvelles Conférences fondées depuis le commencement de l'année 1845.

Le rapporteur caractérise d'abord en deux mots le mouvement qu'a suivi notre société et les développements qu'elle a pris cette année.

Il entre ensuite dans quelques détails sur chacune des nouvelles Conférences. Depuis le mois de Janvier, 20 Conférences ont été fondées, tant en France qu'à l'Étranger; en outre, quelques-unes, fondées antérieurement, ont été agrégées par le Conseil-

général.

D'abord, six nouvelles Conférences ont été fondées à Paris, dans des quartiers où l'on désespérait depuis long temps de voir la Société s'établir. Les Conférences de N. D. de Blanc-manteaux, celles de St. Elizabeth et de N. D. de Lorette, fondées les 9, 12 et 22 février; celles de St. Paul et de St. Louis en l'île, fondées les 12 et 14 Mars; enfin celle de St. Laurent, fondée le 12 Juin, portent à 39 le nombre des Conférences établies dans cette ville.

À Marseille, qui ne possédait qu'une Conférence, trois se sont établies, sur les paroisses de N. D. de la Garde, de St. Vincent de Paul et de St. Joseph.

À Carcassonne aussi, la Conférence trop nombreuse a été obligée de se diviser en deux. Les autres nouvelles Conférences françaises ont été établies dans des villes, quelque-unes même dans des Diocèses où la Société était encore inconnue.

Le dimanche de l'Épiphanie, une Conférence s'est formée à Bayonne. Elle compte aujourd'hui 20 membres actifs. M. l'Évêque de Bayonne a bien voulu en accepter la présidence honoraire. La visite des pauvres a été jusqu'ici son œuvre unique; elle espère y joindre le patronage des apprentis.

Dans le même Diocèse, s'est fondée le 6 Mars la Conférence d'Oloron, sous le bienveillant patronage de M. l'Évêque de Bayonne, qui a voulu se faire inscrire comme membre honoraire. La Conférence s'occupe de la visite des familles pauvres: elle choisit de préférence les familles les plus chargées d'enfants, afin de pouvoir tout à la fois secourir les parents et préparer le patronage des enfants. Elle ne se compose que de huit membres et a déjà beaucoup fait pour la foi et la charité: tant il est vrai que le patronage épiscopal attire sur nos Conférences d'abondantes bénédictions.

Le 1<sup>er</sup> Mars 1845, la Conférence d'Avallon s'est constituée. Sa première œuvre a été la fondation d'une

bibliothèque de bons livres, destinée à consoler les pauvres et à les rendre meilleurs: souvent elle les prête à des personnes d'une classe plus élevée, qui sont d'une complète ignorance sur les principales vérités de la religion.

Fondée le 23 février 1845, la Conférence de Moissac réunit aujourd'hui 15 membres actifs, compte deux membres aspirants 15 prêtres membres honoraires, qui ont aidé à sa formation. Des personnes de tous les rangs et de toutes les opinions, qui d'ailleurs s'unissent aux membres de la Conférence, par les liens d'une foi commune, se sont empressées de coopérer aux œuvres de charité qu'elle avait entreprises.

100 membres bienfaiteurs se sont inscrits pour verser annuellement une aumône, dans la Caisse de la Conférence.

Un Calviniste a désiré prendre part à cette aumône, et la Société recevant l'obole de celui qui n'a pas le bonheur de partager ses convictions religieuses, la lui rembourse chaque jour en prières. L'œuvre de la réhabilitation des unions illicites, le patronage des jeunes ouvriers ont attiré toute la sollicitude de la Conférence.

C'est sous l'invocation de St. Louis de Gonzague, ce grand modèle des jeunes gens de tous les rangs, qu'a été placé le patronage des apprentis. Les efforts de nos Confères ont reçu la plus douce récompense à laquelle ils pouvaient s'attendre: M<sup>r</sup> l'Evêque de Montauban, leur Evêque, a daigné les inviter à fonder une colonie de St. Vincent de Paul, dans sa ville épiscopale.

La Conférence de Paray-le-Monial, fondée le 11 mai 1845, s'est développée heureusement, sous le patronage bienveillant du Clergé de cette ville. Elle tient ses séances tous les jeudis de chaque semaine. Ce jour a semblé plus convenable pour réunir les Ecclésiastiques qui veulent bien y assister régulièrement.

Enfin une Conférence a été établie le 24 Avril, à Saumur, par M<sup>r</sup> l'Evêque d'Angers, qui a bien voulu accepter le titre de Président honoraire.

Dès l'année 1842, une association charitable de jeunes gens s'était formée à Bruxelles, sous le patronage de St. Vincent de Paul, et avec l'approbation de S. E. le Cardinal Archevêque de Malines. Son but était semblable à celui de nos Conférences, et les mêmes œuvres étaient entreprises avec persévérance. Partagée en plusieurs sections, elle étendait son assistance à tous les quartiers de la ville. Dans le courant de l'année 1845, cette association demanda au Conseil général à entrer en union avec les Conférences de France. L'agrégation fut prononcée le 2 juin et un Conseil particulier institué pour être le lien des six Conférences nouvelles de Bruxelles, réunies à la société de St. Vincent de Paul. Quatre des Conférences de Bruxelles sont établies dans la ville, sur les paroisses de St<sup>e</sup> Catherine, St<sup>e</sup> Claire, St. Etienne aux minimes et St<sup>e</sup> Gudule; deux se sont formées dans les faubourgs d'Ixelles et de Schaerbeek. Le nombre de nos Confères de Bruxelles est d'environ 200. Ils sont aidés dans la visite, d'un millier de familles, par les souscriptions de nombreux bienfaiteurs.

Indépendamment du Conseil particulier de Bruxelles, un autre Conseil a été institué pour être le centre des intérêts de la société, dans toute la Belgique, maintenir l'union des Conférences qui se forment dans ce pays, et y propager l'esprit et les œuvres de notre saint Patron.

L'Angleterre, ce pays que nous connaissons dans notre grande histoire Catholique, sous le nom de Terre des saints, l'Angleterre où nous avons le bonheur de voir renaitre aujourd'hui notre foi, nous a donné de beaux et précieux exemples. Le rapporteur ne veut pas répéter sur Londres des détails déjà connus: " Mais, dit-il, là aussi le cercle s'est

s'étendu, de nouvelles Conférences sont nées. D'abord une 7<sup>e</sup> Conférence s'est formée dans la Capitale, au Collège St. Edmond, puis votre société a été implantée à Liverpool et à Manchester, les deux Cités commerçantes et industrielles, les plus importantes du Royaume, après Londres.

Le rapporteur parle ensuite de l'Irlande. Au mois de février dernier a été fondée la Conférence de Dublin; elle compte déjà 60 membres; à ce chiffre nous reconnaissons cette terre de grandes souffrances et de grands dévouements. Le règlement de la société de Dublin est conforme au nôtre. Le premier exposé de ses œuvres se résume en ces mots, qui sont aussi notre devise: Arriver au bien spirituel des pauvres, en se servant de l'aumône matérielle comme moyen. Il est beau devoir au milieu d'un peuple qui souffre, cette idée du bien moral et religieux dominer toutes les autres.

L'Irlande est plutôt la réunion des âmes qui prient Dieu et aiment leur pays, que la réunion de ces corps qui ont froid et qui ont faim: "Nourrissons, vêtissons le corps, disent nos Confères de Dublin, pour sauver les âmes, les véritables images de Dieu."

La grandeur, M<sup>gr</sup>. l'Archevêque de Dublin, a bien voulu donner sa sanction à ce mouvement de prosélytisme et de charité: une lettre de lui, adressée à la Conférence de Dublin, est un de ces témoignages d'approbation, qui ne sont pas seulement pour la Conférence d'une ville, mais qui sont en quelque sorte une épître à notre société toute entière. Nos œuvres ont travaillé, en entendant la voix de l'Archevêque étranger, s'unir à la voix de nos Evêques de France, et nous vous reproduisons la lettre toute entière:

La Grandeur M<sup>gr</sup>. l'Archevêque de Dublin à la Conférence de St. Vincent de Paul, de sa

ville Archevêque.

Mes très-chers frères, béni soit le Dieu dont émane tout don parfait. La foi accordée jadis aux saints, cette foi vivifiante qui se produit par la charité, se conserve encore dans toute sa force parmi nous, et est parvenue à introduire dans ce Diocèse, une œuvre nouvelle et puissante pour étendre les limites du Royaume de Jésus-Christ, et amener les Chrétiens à la pratique assidue de cette vertu favorite dont le divin maître a dit: C'est mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres. Le nom de St. Vincent de Paul, que vous avez choisi pour votre patron, est précieux à la charité et nous est précieux à nous-mêmes. Déjà ses filles spirituelles, ces anges de piété, ces saintes sœurs de la charité, répandent dans le sein des pauvres d'innombrables bienfaits. Déjà, dans les campagnes que les missionnaires ont sanctifiées de leur présence, plus d'un pécheur a été attendri, ramené au chemin duciel et laissé à ce doux espoir, que Dieu n'abandonne pas un cœur contrit et humilié.

C'est pourquoi, mes chers frères, une source de consolations s'ouvre dans mon cœur, lorsque je vois que suivant les inspirations de St. Vincent de Paul, ce grand serviteur de Dieu, vous avez formé une société pour le soulagement des misères humaines. J'approuve de la manière la plus complète votre saint projet. J'ai lu avec la plus grande satisfaction le règlement auquel vous avez l'intention de soumettre votre société. Il est le résultat d'une étude sérieuse et d'une piété éclairée, et contient les meilleurs moyens à prendre pour rendre le plus utile aux malheureux, l'exercice de votre charité. Je lui donne mon approbation toute entière et je dirai avec St. Paul: Et vous ceux qui observeront ces règles, paix et miséricorde. Avancez donc, mes frères bien-aimés, dans votre sainte carrière, avancez avec l'humble confiance que celui qui vous a imposé d'entreprendre cette œuvre de miséricorde, ne refusera pas de donner sa bénédiction à vos charitables efforts.

Après la parole du vénérable Prélat, le rapporteur ne peut que finir ici sa tâche. Les Conférences de Paris connaissent leurs sœurs nouvelles. Maintenant, la Communion des prières et des œuvres va s'établir entre nous et nos frères. N'est-ce pas la plus touchante des pensées catholiques que celle-ci: à cette heure, des frères prient et travaillent pour moi. Eh bien! ce mot est vrai à la lettre. Nos Conférences de tous les pays sont réunies aujourd'hui pour se dire partout les nouvelles qu'ils ont reçues de nous, les succès obtenus ailleurs. Messieurs, en présence de notre glorieux Patron, qui se réjouit au Ciel de notre multiplication et de notre unité, donnons à nos frères de France, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique, d'Angleterre et d'Irlande, le baiser de paix qui perpétue la charité.

M<sup>r</sup> l'Archevêque de Chalcédoine adresse ensuite à l'Assemblée quelques paroles d'édification; il termine en recommandant aux prières de la société vingt-deux missionnaires qui sont sur le point de s'embarquer pour l'Océanie; puis il donne à l'Assemblée sa bénédiction.

Après la prière et la quête, la séance est levée à dix heures et demie.